

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
7 DECEMBRE 2023

Date de convocation : le 30 Novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept du mois de décembre à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Annick MENANTEAU, Patricia CRAVIC, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Lucette SOURISSEAU, Marie-Christine PLISSONNEAU.
Messieurs Benoit DUGAST, Joseph CHEVALLEREAU.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD.
Mesdames Véronique BESSE, Marietta BOONEFAES.
Madame Laurence MARTINEAU pouvoir à Madame Odile PINEAU.

Nombre administrateurs en exercice : 15

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Odile PINEAU.

N°09 : BUDGET 2023 : DECISION MODIFICATIVE N°2

Madame la Vice-Présidente du CCAS expose aux membres du Conseil d'administration que certains crédits prévus au budget principal du CCAS 2023 sont insuffisants.

Elle propose donc aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver les virements de crédits ci-dessous :

Section de fonctionnement

Imputation		OBJET	Montant
Nature	Fonction		
Dépenses			
64131	02	REMUNERATION DU PERSONNEL NON TITULAIRE	18 000,00
Total mouvements réels			18 000,00
Total Dépenses de fonctionnement			18 000,00
Recettes			
6419	02	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION DE PERSONNEL	10 000,00
70848	02	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	8 000,00
Total mouvements réels			18 000,00
Total Recettes de fonctionnement			18 000,00

Section d'investissement

Imputation		OBJET	Montant
Nature	Fonction		
Dépenses			
165	01	CAUTIONS LOGEMENT ALT	-100,00
275	523	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	100,00
Total mouvements réels			0,00
Total Dépenses d'investissement			0,00

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le :

Publié électroniquement le :

Odile PINEAU,

Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,

Magali LOISEAU,

Vice-Présidente du CCAS.

